

EXAMEN_TCF_Tout_Public

Objectifs

Le TCF IRN est un test de français général et professionnel qui a pour objectif de mesurer le niveau de compétences en français sous forme de tâches pratiques permettant d'évaluer et de certifier les compétences à communiquer en contexte professionnel et quotidien. Toutes les activités professionnelles nécessitant la maîtrise du français à l'oral et/ou à l'écrit sont concernées.

Le candidat est positionné sur un continuum de niveaux allant du A1 au B2, comme défini par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe dans le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Les niveaux A2 à B2 sont considérés comme certifiants.

Le TCF IRN concerne toute personne étrangère et/ou non francophone, en situation régulière sur le territoire français, souhaitant faire certifier son niveau en langue française dans le cadre d'une demande de naturalisation en France, ou d'obtention d'une carte de résident ou d'une autorisation de travail. Ces démarches ont pour objectif de sécuriser la situation administrative, sociale et professionnelle du candidat (accès à la formation professionnelle, à l'emploi, à la promotion ou à la mobilité professionnelle).

Programme

Le TCF IRN repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement en français sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique. Dans le cadre professionnel, la mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation de tâches et d'activités langagières relève de la compréhension, de l'expression et de l'interaction orales et écrites. Elle constitue une compétence transversale nécessaire à l'intégration au marché du travail, au retour à l'emploi, à la promotion ou à la mobilité professionnelle, et permet l'autonomie d'action dans l'exercice d'un poste de travail, pour la réalisation de tâches telles que : rédaction de courriels, de courriers, de notes et de messages ; rédaction et compréhension de consignes, de procédures et de règles ; participation à des réunions de travail, à des séminaires et à des conférences ; transmission de messages et d'alertes ; négociations et interaction ; rédaction et lecture de comptes-rendus et rapports...

Le test est composé de quatre épreuves insécables : compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite.

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte :

- Un score pour la compréhension orale et un score pour la compréhension écrite ;
- Une note sur 20 pour l'expression orale et une note sur 20 pour l'expression écrite ;
- Un niveau par compétence (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite) ;
- Une indication concernant l'atteinte ou non du niveau requis dans le cadre d'une demande de naturalisation française ;
- Une indication concernant l'atteinte ou non du niveau requis dans le cadre d'une demande de carte de résident en France.

Points forts

Le TCF s'adresse à tout public, de toute nationalité, ayant besoin pour des raisons personnelles, universitaires ou professionnelles, d'évaluer et de faire valider ses connaissances en français.

Validation

Pré-requis

Dossier de pré-inscription
Positionnement préalable indiquant un niveau B1 atteint.

Modalité et équipement

Cours magistraux, méthode démonstrative, mises en situation Vous serez accompagné(es) par un formateur attitré, expert en FLE

Expertise

Formatrices master FLE

FORMATION CERTIFIANTE

INVID / PAYANT

Date

Entrées/sorties permanentes

Durée

Durée totale de 100 heures dont 50 heures en centre.

Tarifs

Prix total T.T.C : 200,00 €

Montant total des frais additionnels non pris en charge : 200,00 €

Public

Tous public

Contact

Anthony SERVETTO

Conseiller en Formation Continue (C.F.C)

anthony.servetto@ac-corse.fr

04 95 54 53 30

Lieu de formation

GRETA-CFA de Haute-Corse

Bat G

RUE de la 4ème Division Marocaine de Montagne

20600 BASTIA

